



*Après avoir été mise en œuvre dans le cadre du mal nommé « plan de sauvetage » de Chypre, la taxation des dépôts est en passe d'être institutionnalisée par l'Union Européenne qui, très officiellement, entend faire de cette mesure la règle des plans de sauvetage à venir du système bancaire et financier en Europe. Déjà, sur le modèle chypriote et sous la pression des institutions européennes, les projets de taxation des dépôts se multiplient dans les pays en grande difficulté. Derrière ces solutions radicales, présentées comme « inévitables », se cache la seule et folle volonté de sauver l'euro. La monnaie unique devait nous apporter prospérité économique et stabilité ; elle a détruit notre industrie et nos emplois, augmenté les prix et menace à présent l'épargne des déposants : ultime échec d'un mensonge aux conséquences dramatiques.*

- **Le « modèle » chypriote :**

Au moment de la crise chypriote le président de l'Eurogroupe, le Néerlandais Jeroen Dijsselbloem, avait qualifié « d'inévitable » la taxation des dépôts à Chypre.

Le plan de sauvetage de l'île, dont le coût vient récemment d'être réévalué de 17 à 23 milliards d'euros, prévoit ainsi la taxation de 30 à 60% de tous les dépôts au-delà de 100 000 euros, voire davantage selon les nécessités inhérentes au respect du plan, notamment en ce qui concerne les avoirs déposés à la Laiki Bank, deuxième banque du pays, mise en faillite. Entre autres mesures signalons les hausses d'impôt, la vente d'une partie du stock d'or de Chypre, les privatisations à la chaîne et l'aide massive apportée par l'Union européenne dans le cadre du MES, et donc par le contribuable français.

D'autres pays envisagent de mettre en œuvre, « préventivement », une telle taxation, profitant en cela de l'entorse faite par Chypre au principe de la garantie des dépôts. C'est ainsi que le gouvernement espagnol envisage de taxer à hauteur de 0,2% l'ensemble des dépôts bancaires du pays ! (Rappelons qu'à Chypre, le plan initial rejeté par le Parlement prévoyait la taxation de tous les dépôts de 6,75% jusqu'à 100 000 euros, et 9,9% au-delà).

- **La nouvelle directive Barnier, de l'exception à la règle:**

Michel Barnier, Commissaire européen au Marché intérieur et aux Services, devrait présenter en juin prochain une directive dont les grandes lignes ont été esquissées lors de la réunion des ministres des Finances de l'UE réunis à Dublin le 13 avril dernier.

Ce projet prévoit d'organiser en une procédure unique à l'ensemble de l'UE les règles de liquidation des banques. Seraient ainsi mis à contribution, dans l'ordre : les gestionnaires et les actionnaires, les créanciers, les déposants (dont on promet la garantie des dépôts en dessous de 100 000 euros « seulement »), et enfin les contribuables dans le cadre du MES.

Sans craindre la contradiction, Michel Barnier a ainsi expliqué : « Chypre restera un cas exceptionnel mais à l'avenir il se peut qu'en dernier ressort les clients qui ont plus de 100 000 euros en dépôt soient appelés à contribuer au sauvetage de leur banque [...]. Ce qui est en revanche exclu, c'est que le contribuable européen y aille encore de sa poche » (sic). Si l'activation du MES fait *ipso facto* intervenir le contribuable européen, cette déclaration est d'autant plus absurde que le déposant est aussi un contribuable...

- **La position du Front National :**

Le Front National refuse de se soumettre aux dogmes européens dont les grands prêtres nous exposent comme inévitables des solutions qui ont un but différent à celui présenté. L'ensemble des plans de renflouement mis en

œuvre en Europe n'ayant d'autre objectif que de sauver l'euro à tout prix, instrument de la domination économique et politique d'une élite financière internationale, rien n'est « inévitable ». Aucune des promesses faites à sa création n'a été tenue par la monnaie unique, il faut en tirer les conséquences.

La résolution des crises bancaires et financières à répétition passe donc par la dissolution organisée de la monnaie unique, responsable en grande partie de l'asphyxie des économies européennes et de la dégradation consécutive des finances publiques des Etats.

Nous posons comme un principe intangible la protection intégrale des dépôts bancaires et de l'épargne.

Enfin le goulet d'étranglement de la dette ne sera dénoué qu'en revenant sur l'interdiction faite aux Etats d'emprunter à taux nul ou réduit à leurs banques centrales ; comme la France s'y est malheureusement soumise depuis 1973...

**PS : un tract « l'Euro détruit votre épargne ! » est à votre disposition. A diffuser massivement.**

Auteur : Joffrey Bollée